

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 juillet 2025

n° 140-25 C

Objet : RS - Programmation complémentaire 2025 du Contrat de ville

- date de convocation le 04 juillet 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Ecole-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 42

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Michel Camoz - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Raphaële Mouric - Micheline Myard-Dalmals - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Bruno Stellian
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Alain Gaget - Céline Gendron
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

Serge Tichkiewitch

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 22

de Jimmy Bâabâa à Isabelle Dunod - de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Luc Berthoud à Alain Gaget - de Brigitte Bochaton à Bruno Stellian - de Daniel Bouchet à Marie Bénévise - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Pierre Brun à Alain Caraco - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Christelle Favetta-Sieyes à Raphaële Mouric - de Jocelyne Gougou à Christian Berthomier - de Sabrina Haerinck à Arthur Boix-Neveu - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Jean-Marc Léoutre à Jean-Maurice Venturini - de Pascal Mithieux à Céline Gendron - de Gaëtan Pauchet à Claudine Bonilla - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoît Perrotton à Aloïs Chassot - de Damien Regairaz à Cécile Trahand - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Philippe Vuillermet à Micheline Myard-Dalmals - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fresso

- conseillers excusés : 18

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Pierre Casazza - Philippe Cordier - Philippe Ferrari - Philippe Gamen - Hélène Jacquemin - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Claire Plateaux - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Thierry Tournier - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 10 juillet 2025

délibération n° 140-25 C

objet **RS - Programmation complémentaire 2025 du Contrat de ville**

Franck Morat, vice-président chargé de la politique de la ville, de l'emploi, de l'insertion et du renouvellement urbain, rappelle que la programmation 2025 du Contrat de ville a été approuvée par le Conseil communautaire le 10 avril 2025.

Dans la continuité de cette programmation, la programmation complémentaire vient accompagner des projets :

- déposés dans le cadre de l'appel à projets qui nécessitaient d'être retravaillés,
- pour lesquels d'autres financements pouvaient intervenir en complément et sur lesquels la visibilité n'était pas suffisante en milieu d'année.

Suite au constat que de nombreux habitants de la commune et plus particulièrement du quartier en veille active de la politique de la ville, le Corbelet, rencontrent des difficultés avec les outils numériques, la commune de Jacob-Bellecombette a élaboré un projet pour :

- garantir aux usagers un accompagnement humain,
- permettre aux aidants d'intervenir dans un cadre légal et sécurisé.

Le dispositif Aidants Connect a été créé pour permettre aux usagers non autonomes d'être accompagnés par un aidant professionnel qui réalisera à leur place leurs démarches.

Cette action correspond à un vrai besoin auquel les actions déjà proposées par la commune (formations numériques à la médiathèque) ne répondent pas de façon adaptée. En effet, les intervenants ne disposent pas d'un cadre légal et sécurisé et ne peuvent pas donc pas intervenir pour les habitants éloignés de l'outil numérique.

Une subvention de 1 000 € maximum à la commune de Jacob-Bellecombette est prévue à cet effet, sous réserve de la bonne articulation du dispositif avec les ressources numériques à la médiathèque et le conseiller numérique porté par Grand Chambéry et qu'une vigilance toute particulière soit portée aux habitants du quartier en veille active de la commune.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 080-24 C du 28 mars 2024 approuvant le Contrat de ville Engagements quartiers 2030,

Vu le Contrat de ville Engagements quartiers 2030 signé le 9 juillet 2024,

Vu l'avis de la commission politique de la ville, emploi, insertion et renouvellement urbain,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver le soutien de Grand Chambéry à la commune de Jacob-Bellecombette à hauteur de 1 000 € (crédits spécifiques politique de la ville) pour l'action proposée au titre de la programmation complémentaire du Contrat de ville 2025,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir dans le cadre de cette programmation.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **140-25 C**

Objet de l'acte : RS - Programmation complémentaire 2025 du Contrat de ville

Classification Préfecture : 8 - Domaines de compétences par thèmes 5 - Politique de la ville-habitat-logement

Date de l'acte : 10 juillet 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250710-lmc1H33970H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H33970H1

Date de transmission en Préfecture : 15 juillet 2025

Date de réception en Préfecture : 15 juillet 2025

Date de publication sur le site internet: mardi 15 juillet 2025